

## Observation - Politique des Générations 60+ Stratégie santé-social - Rapport provisoire du DSSC

Ch.	Titre	Annotation	Observation/proposition/commentaire
2.5	Nouvelle caractéristique	<i>Parmi ces problématiques, relevons encore la question des personnes vieillissant sans la présence de la famille, celle-ci remplissant une fonction de care et d'information importante. L'absence de la famille pose la question de l'accompagnement nécessaire pour assurer une qualité de vie satisfaisante</i>	nommer un délégué communal au senior
2.6	Conditions de vie	<i>15% d'entre elles estiment qu'il est très difficile de subvenir à leurs propres besoins avec le revenu dont elles disposent, en particulier les femmes seules et les personnes ayant un faible niveau de formation</i>	aide ciblée pour personne vulnérable
2.7.1	La pénurie de personnel soignant dans le monde et en Suisse	<i>Selon l'Organisation mondiale de la santé, il manquera d'ici 2030 environ 9 millions d'infirmiers dans le monde, dont 89% dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur. En Suisse, on estime qu'il faudra 15'900 infirmiers supplémentaires d'ici 2029, en plus du remplacement de 27'500 professionnels partant à la retraite.</i>	Faciliter les permis B -> personnel soignant
2.7.2	La pénurie médicale de médecine de premier recours	<i>20 à 40% en comparaison des besoins en médecins de famille à l'horizon 2030</i>	- pharmacie plus grand rôle à jouer ? - faciliter l'installation de généralistes ?
2.7.4	La situation pour les professionnels du travail social	<i>difficultés plus élevées qu'il y a deux ans dans le recrutement du personnel qualifié et le taux de fluctuation du personnel est plus élevé qu'en moyenne nationale. Ces deux points ont par ailleurs des conséquences négatives sur la situation des autres collaborateurs et collaboratrices.</i>	Sensibilisation dès le niveau CO aux métiers du domaine social
2.8.2	Santé numérique	<i>Les dossiers médicaux électroniques facilitent l'accès et le partage des informations médicales entre professionnels de santé, optimisant ainsi la coordination des soins.</i>	rendre obligatoire (en VS, si pas fédéral avec la révision 2028)?
		<i>Ils s'inscrivent dans une démarche globale visant à promouvoir une approche intégrée et personnalisée des soins, tout en favorisant la continuité et la qualité de la prise en charge.</i>	PMP+PSP = sécurité

## Observation - Politique des Générations 60+ Stratégie santé-social - Rapport provisoire du DSSC

Ch.	Titre	Annotation	Observation/proposition/commentaire
3.4	Promotion de la santé et Prévention		Aide ciblée aux seniors en difficulté financière (selon inventaire senior touchant sub. lamal/avs complémentaire): abonnement fitness, yoga...
4.1.1	Favoriser la participation à la société et à la vie sociale	<i>possibilité pour ces personnes de participer à la société de la manière la plus autonome possible. Participer à la société consiste à avoir une place reconnue et les ressources nécessaires pour se déplacer, avoir accès à l'information, trouver des aides ou encore faire profiter les autres de ses propres compétences</i>	foyer de jour -> soutien financier conséquent nécessaire (selon principe 3.4)
4.1.5	Améliorer le cadre de vie et la mobilité	<i>la mise en service de lignes de bus locales, etc., sont autant de mesures favorisant la mobilité des plus âgés.</i>	perte de permis de conduire -> aide pour les abonnements des transports publics, demi-tarif, gratuité ?
4.2.3	Renforcer le soutien aux proches aidants	<i>Ces prestations sont de plus en plus sollicitées, ce qui pose le défi, pour l'avenir, de répondre à cette demande de manière équitable, abordable et rationnelle. Les offres de répit visent à soutenir les proches aidants sans pour autant se substituer à eux. Par exemple, la relève à domicile est généralement limitée à deux interventions hebdomadaires.</i>	Difficulté administrative des proches aidant: alléger les procédures de reconnaissance de ce statut
4.3.6	Développer le logement et les structures intermédiaires	<i>Afin de pouvoir rester le plus longtemps possible à domicile, les seniors de condition modeste bénéficient, par exemple dans la ville de Berne, d'un soutien important pour certaines offres qu'ils ne peuvent pas financer, grâce à des garanties de prise en charge. Les offres comprennent par exemple un système d'appel d'urgence, des activités sociales, des services administratifs, des services de visite et d'accompagnement, des aides ménagères, des contributions pour des formes de logement encadrées et des moyens auxiliaires ainsi que des adaptations architecturales du logement. L'offre s'adresse aux citoyens en âge AVS qui ont besoin d'une prise en charge correspondante et dont le revenu et la fortune ne dépassent pas un certain seuil. Le modèle appliqué dès janvier 2025 de Zurich prend en compte également des prestations d'accompagnement psychosocial.</i>	- exemple d'application des principes énoncés en 3.4 - Aides aux personnes voulant déménager dans un appartement plus petit

## Observation - Politique des Générations 60+ Stratégie santé-social - Rapport provisoire du DSSC

Ch.	Titre	Annotation	Observation/proposition/commentaire
5.2.2	Communes	indispensable. Pour cela, la future législation devrait prévoir l'obligation pour chaque commune de se rattacher à une région et de collaborer dans ce cadre à la mise en oeuvre de la planification. Des dispositions en cas de collaboration insuffisante seraient également à prévoir.	nomination par les communes d'un délégué communal ou intercommunal ou association d'intérêts public, favorisant les relations intergénérationnelles
5.3.2	Information à la population		déléguées senior / guichet senior (communal/cantonal)
5.5.2	Moyens financiers		participation au financements de ces objectifs "à l'aide des forfait fiscaux"

<b>Observations complémentaires</b>	féminisation de la population grand âge car les femmes vivent plus longtemps que les hommes (mais aussi plus d'années en mauvaises santé si on regarde l'espérance de vie en bonne santé) et prise en compte de cette spécificité dans l'accompagnement
	canicule: les fortes périodes de chaleur, qui vont s'intensifier avec le dérèglement climatique, ont des conséquences directes sur les personnes âgées qui sont particulièrement vulnérables aux grandes chaleurs, inclure ceci dans la stratégie
	prévention des violences domestiques lorsqu'une des deux personnes devient proche aidant, à travers des visites à domicile par exemple ou un soutien au proche aidant